

SUJET

■ TEXTE 1

Un million d'emplois... c'est possible !

Axe 4 : Utiliser des leviers court terme pour libérer des dynamiques de création d'emplois

Au-delà des modifications structurelles envisagées, des leviers « court terme » peuvent être actionnés pour libérer des dynamiques sectorielles de création d'emplois à court terme. Ces leviers correspondent souvent à des changements d'approche dans certains secteurs, des modifications réglementaires à la marge, ou la levée de certaines contraintes.

Pour un choc de confiance : augmenter la durée annuelle travaillée notamment par une optimisation des jours fériés

Constat

A la suite de la mise en place des 35 heures, la durée effective de travail des salariés à temps plein est devenue une des plus faibles d'Europe (avec la Finlande), de tous les pays européens. La législation française accorde en outre 11 jours fériés. Le seul jour obligatoirement non travaillé est le 1er mai, mais dans les faits, la plupart des conventions collectives ou des usages d'entreprise prévoient le chômage des autres jours fériés.

Conséquences

Le nombre de jours fériés, et les complexités d'organisation qu'ils induisent (« ponts ») sont un frein à la croissance et donc à l'emploi. Cela accroît la pression sur la productivité horaire.

Solutions

- Supprimer un ou deux jours fériés à terme
- Accoler certains jours fériés à un weekend (éviter les phénomènes de ponts) dans un premier temps.

Gain d'emplois espéré

Supprimer 2 jours fériés par an permettrait d'allonger la durée annuelle travaillée de 1,2 jour, ce qui représente environ 0.9 % de PIB. Or, on estime que 1 % de PIB supplémentaire permet de générer 100.000 emplois supplémentaires.

*Un million d'emplois supplémentaires en 5 ans, c'est possible
Les propositions du MEDEF, septembre 2014*

■ TEXTE 2

La CGT demande à Valls de « ramener le patronat à la raison »

Selon Les Echos, le Medef proposerait de supprimer des jours fériés et d'assouplir les règles sur la durée du travail et le salaire minimum.

Le numéro un de la CGT, Thierry Lepaon, s'est dit lundi auprès de l'AFP « *stupéfait du culot* » du Medef, après ses propositions sur le Smic et la durée du travail, et a appelé le Premier ministre Manuel Valls à « *ramener le patronat à la raison* ».

Supprimer deux jours fériés au nom de l'emploi

Le Medef propose en effet de supprimer des jours fériés et de pouvoir déroger à la durée légale du travail ou au salaire minimum, dans son projet visant à créer un million d'emplois en France, dévoilé dimanche par *les Echos*. Le document d'une cinquantaine de pages, produit par l'organisation patronale et intitulé « Un million d'emplois supplémentaires en 5 ans, c'est possible - Comment relancer la dynamique de création d'emplois en France ? », liste une série de mesures qu'elle juge nécessaire de mettre en œuvre pour stimuler l'emploi dans le pays. « *Chaque mesure, qu'elle soit d'ordre social, fiscal et parfois très sectorielle, est quantifiée en termes de créations d'emplois attendues* », précise le quotidien économique sur son site internet. Le document doit être présenté mercredi au cours d'une conférence de presse.

Pour créer 1% de croissance et 100 000 emplois, le Medef propose de supprimer deux jours fériés sur 11, selon *les Echos*. Il espère aussi de 50 000 à 100 000 emplois sur cinq ans en dérogeant au Smic pour certaines catégories de demandeurs d'emploi, et sur trois ans en remontant les seuils sociaux.

Autoriser les commerces à ouvrir le soir et le dimanche permettrait par ailleurs d'engendrer à terme entre 50 000 et 200 000 emplois nouveaux dans le tourisme, et entre 40 000 et 100 000 dans le commerce et la distribution, estime-t-il. Ces propositions « *apparaîtront certainement agressives ou caricaturales à certains* », reconnaît le Medef en conclusion de son document, cité par le quotidien. « *Ils ont tort. Il s'agit avant tout d'animer un débat [...]. Notre conviction est que nous n'avons pas "tout essayé contre le chômage", nous avons juste essayé ce qui n'a marché nulle part et oublié ce qui a fonctionné partout.* »

Une « provocation » selon la CFDT

« *J'appelle ça une provocation* », a réagi le numéro un de la CFDT, Laurent Berger, à propos du document. « *C'est une provocation à double titre. D'abord sur le contenu des mesures : pour la CFDT il est hors de question d'aller sur ces terrains-là* », a-t-il dit. « *Et puis c'est une provocation, parce que la semaine dernière, nous nous sommes réunis avec les organisations patronales et les syndicats pour fixer un agenda social* », a-t-il rappelé. « *Nous avons discuté modernisation du dialogue social, nous avons discuté emploi des jeunes, emploi des chômeurs de longue durée, et le Medef n'en a pas parlé de ces propositions. [...] On n'élève pas le débat public en balançant dans la presse des propositions qu'on n'a discutées nulle part ailleurs* », a-t-il jugé.

Le Medef « *dit qu'il faut remettre en cause les 35 heures comme durée légale : hors de question pour la CFDT. Qu'il faut abaisser le niveau du Smic : hors de question pour la CFDT. Qu'il faut revenir sur les jours fériés : hors de question pour la CFDT. Et je pourrais continuer la liste comme ça* », a-t-il énuméré.

« Outrance » pour FO

Les responsables du Medef « *sont dans l'outrance*, a réagi le numéro un de Force Ouvrière, Jean-Claude Mailly. À partir du moment où ils font une standing ovation au Premier ministre » Manuel Valls, lors de l'université d'été du Medef le mois dernier, « *ils pensent qu'ils influencent les pouvoirs publics et ils en rajoutent* », a-t-il estimé.

« *Toutes ces pistes, on les rejette* », a déclaré Jean-Claude Mailly, qui a demandé : « *La prochaine étape, c'est qu'on va faire travailler les enfants ?* » Le secrétaire général de FO a rappelé que lors de la réunion, la semaine dernière, entre le patronat et les syndicats pour fixer l'agenda social, ces propositions « *n'ont pas été évoquées. Donc, ce n'est pas à l'ordre du jour dans les discussions à venir* ».

La CFTC annule une rencontre avec le Medef

De son côté, la CFTC a décidé d'annuler sa participation à une rencontre bilatérale avec l'organisation patronale la semaine prochaine sur le dialogue social estimant que la confiance était rompue. « *Face aux provocations du Medef dévoilées par la presse* », la direction de la CFTC a décidé « *de suspendre sa participation à la rencontre bilatérale sur la modernisation du dialogue social prévue lundi prochain avec le Medef* », affirme la centrale dans un communiqué.

Cette rencontre devait préparer la négociation début octobre sur le dialogue social incluant la réforme délicate des seuils sociaux, mais « *cette réunion n'a plus lieu d'être* », estime la CFTC qui « *regrette* » ce « *coup de com'* » du Medef qui « *nuit au sérieux et à la confiance nécessaires entre partenaires sociaux* ». « *Nous suspendons toute avancée dans cette négociation en attendant de voir plus clair dans les intentions du Medef* », a précisé auprès de l'AFP Joseph Thouvenel, vice-président de la CFTC et chef de file du syndicat dans ces négociations.

AFP, septembre 2014

■ TEXTE 3

Un jour férié en moins pour améliorer la croissance ?

La question revient chaque année avec les ponts du mois de mai : faut-il supprimer un ou plusieurs jours fériés pour améliorer la situation économique du pays ?

Selon l'Insee, un impact faible

Selon une étude de l'Insee réalisée en juin 2012, l'effet des jours fériés sur la croissance en 2013 est de - 0,1 point de croissance. En 2012, où plusieurs jours fériés tombaient le samedi ou le dimanche, cet effet sur la production de richesse a été amoindri ; l'Insee l'évalue à - 0,01 point.

Cette étude prend soin de s'intéresser non seulement aux conséquences sur le travail, mais également aux transferts sur le tourisme. Les années 2013 et 2014 sont celles qui ont le moins de jours ouvrés dans l'année depuis 2006. On passe ainsi de 254 jours travaillés en 2010 à 251 en 2013. Mais cet effet des jours fériés sur la production est à relativiser, puisqu'il est compensé dans le temps par les entreprises. De plus, cette année, les ponts de mai tombent pendant les vacances de printemps des zones A et C.

Les responsables politiques attachés aux jours fériés

Interrogé sur la question le 7 mai, Michel Sapin a balayé l'idée d'une suppression ou d'une diminution. « *On supprime les jours fériés ? Soyons raisonnables, ils n'empêchent pas de reprendre des forces pour travailler encore plus après.* »

Questionnée sur le même sujet, Marine Le Pen estime que la suppression d'un jour férié « *n'est absolument pas la piste à suivre* » estimant que « *nous avons une histoire, nous puisons nos racines dans une religion, c'est ça aussi les jours fériés.* »

Et pendant la campagne présidentielle, Eva Joly avait même suggéré de créer deux jours fériés supplémentaires, pour Kippour et l'Aïd-el-Kébir, à choisir éventuellement à la place de Noël ou de Pâques.

Supprimer un jour férié, un processus compliqué

Le précédent du lundi de Pentecôte n'est pas si loin. Instauré en 2004 par Jean-Pierre Raffarin, la journée de solidarité permet de financer la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). En réaction aux conséquences de la canicule de 2003, le gouvernement a proposé à l'époque de rendre le lundi de Pentecôte travaillé, et de verser l'intégralité des salaires pour les personnes âgées et handicapées.

Lors du changement, l'organisation est peu claire : les écoles sont fermées, mais les enseignants doivent travailler et les transports en commun fonctionnent comme pour un jour férié... Les villes touristiques déplorent également la fin d'un week-end de trois jours, propice au déplacement, comme à Nîmes où la feria se tient pendant le week-end de la Pentecôte.

En 2008, devant le manque de clarté de la situation, François Fillon rétablit le jour férié, et la journée de solidarité peut être prise à n'importe quelle date. Certaines entreprises suppriment un jour de congé ou de RTT, d'autres font le choix d'offrir cette journée à leurs salariés. Mais toutes s'acquittent d'une cotisation reversée à la CNSA, de l'ordre de 2,33 milliards d'euros en 2011.

Alexandre Léchenet, *Le Monde*, 8 mai 2013

■ TEXTE 4

J'observai que le grand nombre des fêtes, qui s'étaient de temps en temps augmentées dans l'Eglise, faisait un préjudice considérable aux ouvriers, non seulement en ce qu'ils ne gagnaient rien ces jours-là, mais en ce qu'ils y dépensaient souvent plus qu'ils ne gagnaient dans tous les autres. Car enfin c'était une chose manifeste que ces jours, lesquels, suivant l'intention de ceux qui les ont établis, auraient dû être employés en prières et en actions pieuses, ne servaient plus aux gens de cette qualité que d'une occasion de débauche, dans laquelle ils consommaient incessamment tout le fruit de leur travail. C'est pourquoi je crus qu'il était ensemble et du bien des particuliers, et de l'avantage du public, et du service de Dieu même, d'en diminuer le nombre autant qu'il se pourrait ; et, faisant entendre ma pensée à l'archevêque de Paris, je l'excitai, comme pasteur de la capitale de mon royaume, à donner en cela l'exemple à ses confrères de ce qu'il croirait pouvoir être fait, ce qui fut par lui bientôt après exécuté de la manière que je l'avais jugé raisonnable.

Louis XIV, Mémoires pour l'instruction du Dauphin (1667-1700)

■ TEXTE 5

Stance sur le retranchement des fêtes

Dans ce maudit temps on retranche
La fête de beaucoup de saints,
Et c'est justement que je crains
Qu'on ne réforme le dimanche.

Pourquoi jadis fêtions-nous saint Thomas
Et pourquoi maintenant ne le fêtons-nous pas ?
D'où vient ce changement étrange ?
En voici la raison : aujourd'hui le clergé
Prétend qu'un apôtre et qu'un ange

Ne peuvent rien sans son congé.
Les saints, jaloux les uns des autres,
Vont avoir un procès bien grand :
Un évangéliste prétend
Valoir autant que les apôtres¹;
Saint Marc ne peut souffrir ces abus inouïs,
Il veut être fêté comme on fête saint Louis ;
Le bon saint Joseph paraît triste
Du tort qu'on lui fait aujourd'hui
Et soutient que saint Jean-Baptiste,
Dont on fête le jour, ne vaut pas mieux que lui.
Eh quoi ! disent les Innocents²,
Quoi ! Souffrirons-nous que l'Église,
Qui nous chôma toujours, aujourd'hui nous méprise ?
Ne valons-nous pas bien autant que saint Laurent ?
S'il répandit son sang, nous versâmes le nôtre,
Nous avons tous souffert autant que pas un autre ;
Pourquoi n'aurons-nous plus d'encens ?
Ne serait-ce point que la France,
Qui ne vit plus dans l'innocence,
Ne peut souffrir les Innocents ?

Tous les patrons de confrérie
Ont fait un bon serment entr'eux
De n'exaucer jamais nos vœux,
Puisque leur fête est abolie.
Si saint Roch une fois nous ôte son secours,
Que de maux croîtront tous les jours !
Que de galeux, que de teigneux,

¹ Les fêtes des évangélistes avaient en effet été supprimées.

² La fête des Innocents, qui se célébrait le 28 décembre, avait aussi été retranchée.

Que de vérole et que de peste !
La réforme des saints nous sera trop funeste
Si nous ne faisons pas notre paix avec eux.
Si l'on veut retrancher les fêtes de l'année,
Qu'on ôte celles-là dont la veille est jeunée,
Je consens volontiers à leur retranchement.

Pour moi, qui crains trop la colère
Des saints irrités contre nous,
Je vais chercher une autre terre
Pour m'exempter de leur courroux.
Je m'en vais chercher d'autres gens,
De peur qu'avec ces habitants
Le peu de vertu qui me reste
Ne m'abandonne en peu de temps.

Stance sur le retranchement des fêtes (anonyme), 1666

■ TEXTE 6

Faut-il supprimer des fêtes chrétiennes au nom de l'égalité entre les religions ?

C'est une interview donnée au magazine *Challenges* par la nouvelle recrue de l'Observatoire de la laïcité à Matignon, Dounia Bouzar, qui relance le débat. Faut-il, au nom de l'égalité entre les religions, supprimer des fêtes chrétiennes pour les remplacer par des fêtes juives et des fêtes musulmanes ? Oui, répond l'anthropologue, qui, de 2003 à 2005, a siégé au Conseil français du Culte musulman, dans ce long entretien consacré au problème de la laïcité dans le monde de l'entreprise : « *Je pense que la France a montré l'exemple de la laïcité au monde en instaurant la première la liberté de conscience, d'avoir la religion de son choix ou de ne pas croire en Dieu. Elle doit donc continuer à montrer la voie. Aujourd'hui tous les Français fêtent Noël et je pense qu'il faudrait également qu'un de nos jours fériés soit celui d'une fête juive et d'une fête musulmane.* »

Au lieu de remplacer, ne pourrait-on pas ajouter deux jours fériés supplémentaires ? Pour Dounia Bouzar, la réponse est non : « *Non, on doit remplacer deux fêtes chrétiennes par Yom Kippour et l'Aïd. Le clergé y a longtemps été opposé mais il a évolué et n'y est plus hostile car il y a beaucoup de fêtes chrétiennes. Qu'une fête juive et une fête musulmane deviennent une fête pour tous les Français permettrait de combattre le communautarisme et de faire avancer la cause de la laïcité. Aujourd'hui, les Français de confession juive ou musulmane sont très mal à l'aise quand ils demandent un jour de congé pour célébrer ces deux fêtes très importantes. On peut le leur refuser pour nécessité de service.* »

Ce n'est pas l'opinion d'Abdalla Zekri, président de l'Observatoire contre l'islamophobie et membre du bureau exécutif du Conseil français du culte musulman, qui, interrogé par Le Figaro, se dit opposé à cette idée. « *Il est tout à fait normal de penser aux autres communautés, indique-t-il. Mais il faut juste rajouter deux jours fériés. Et non remplacer des jours. Sinon on va encore dire "Ils veulent déshabiller Pierre pour habiller Mohammed"...* » De son côté, l'abbé Grosjean s'oppose lui aussi à la proposition : « *Ce calendrier est le fruit d'une histoire, d'une culture, un reflet de ces racines chrétiennes qui font partie de notre patrimoine.* »

Président du Parti chrétien démocrate (PCD), Charles-Henri Jamin n'a pas tardé à réagir : « *La laïcité n'est pas l'effacement de la religion chrétienne ni sa substitution par une autre religion ! Choisir de retirer une fête chrétienne, c'est choisir de l'effacer du calendrier, donc d'instaurer une ignorance toujours plus grande de cette religion : or, méconnaître le fait chrétien, c'est méconnaître notre culture ! Allez visiter les grands musées nationaux sans savoir à quoi correspondent les événements célébrés lors des fêtes chrétiennes : une grande majorité d'œuvres échapperont à votre compréhension. De même, sans connaissance de cette religion, de nombreux éléments de l'Histoire de France vous demeureront totalement obscurs. La France ne doit pas oublier qu'elle a une culture, des racines, une histoire : c'est ce que les fêtes chrétiennes nous rappellent. La valeur symbolique de la célébration des fêtes chrétiennes ne doit pas être oubliée.* »

La polémique n'est pas nouvelle. En février 2013, Jacques Attali avait déjà proposé de laïciser les fêtes chrétiennes en renommant Noël et Pâques « *fête des enfants* » et « *fête de la liberté* »... Une proposition qui avait fait jaser les utilisateurs du réseau Twitter derrière le *hashtag* (mot-clé) #DélireCommeAttali. En juillet 2012, l'Association nationale des directeurs des

ressources humaines (ANDRH) avait suscité un tollé en proposant de « *déconfessionnaliser* » certains jours fériés correspondant à des fêtes chrétiennes afin que les salariés aient le choix de prendre leurs journées à d'autres moments de l'année. Le but était de faciliter la gestion du personnel non-chrétien. En janvier 2012, Eva Joly, alors candidate Europe-Ecologie-les Verts à la présidence de la République, avait proposé un jour férié pour Kippour et un pour l'Aïd-el-Kebir. En 2010, le maire de Paris Bertrand Delanoë, s'était lui aussi prononcé pour le remplacement de deux fêtes chrétiennes par une fête juive et une fête musulmane.

Devant l'incendie qu'elle a allumé, Dounia Bouzar a modéré ses propos en expliquant qu'il s'agissait d'une « *idée* » et non d'une « *proposition* ».

Marie-Lucile Kubacki, *La Vie*, 27 septembre 2013

■ TEXTE 7

Oui, restaurer la compétitivité passera par la suppression de certains jours fériés !

Les études de l'INSEE démontrent clairement que supprimer des jours fériés permettrait de faire des économies à la France. Les entrepreneurs se positionnent clairement sur cette question. Pour nous, il y a trop de jours fériés. Il faut regarder lucidement la situation économique et entrepreneuriale de notre pays et ne pas se raconter d'histoires !

Le nombre de jours fériés a une influence déterminante sur le PIB de notre pays. L'année dernière, avec 251 jours de semaine ouvrés, soit deux de moins qu'en 2012, l'impact négatif sur la croissance annuelle du PIB entre 2012 et 2013 s'est mesuré à hauteur de -0,10 point. L'impact est réel et important !

Or, quand la France perd 0,1% de PIB sur l'année, elle perd un milliard d'euros d'économie... Comment y renoncer dans cette période de crise ? En France, on accumule les jours fériés. Nous trouvons cela désolant. Comment peut-on sérieusement espérer créer des richesses en accumulant des jours fériés ?

Et puis disons-le : le vrai problème en France, c'est qu'on ne travaille pas assez. Un pays qui ne travaille pas, qui passe d'un jour férié à un pont et ainsi de suite, ne peut pas avoir des résultats économiques solides. La France est l'un des pays au monde où il y a le plus de jours fériés (5ème sur 25). Il faut les remettre à plat.

Guillaume Cairou, Président du Club des Entrepreneurs, pour le site *Les 4 Vérités*,

15 Septembre 2014

■ TEXTE 8

Merci, patron ! Enfin décomplexé, le Medef ose tout.

Le Medef donne l'exemple à ces feignasses de salariés dont certains, un peu moins tétanisés que les autres, allaient promener leur flemme du côté de la Fête de l'Huma ce 14 septembre : eux au moins, les patrons, ils travaillent le dimanche contrairement à ces cossards de salariés vautés dans les CDI et la surmutualisation, c'est bien connu. Le Medef a en effet livré la primeur d'un document de 50 pages inventoriant des mesures choc pour créer de l'emploi et même UN MILLION d'emplois. C'est dire si ça carbure, dans les têtes des grands patrons. On admirera au passage le sérieux de l'estimation. Un million. Pas 873 475 ou un million deux cent vingt deux. Non, un million, tout rond. Il ne s'agit évidemment pas d'un chiffre destiné à frapper les esprits. Si les patrons qui savent tout et qui ont toujours raison puisqu'ils sont les seuls producteurs de richesse dans la France archaïque et soviétiquement administrée de 2014 disent qu'ils vont créer un million d'emplois tout rond, c'est que c'est vrai. Le contester ou ironiser vous vaudrait immédiatement la colère voire le mépris de tous les éditorialistes économiques de la télé, je dis bien tous, chargés de relayer dans une grande et belle unanimité servile, la bonne parole du nouveau bureau politique de la nation, à savoir le Medef.

Regardons un peu quelles sont ces pistes innovantes proposées par Pierre Gattaz, le nouveau chef de l'Etat, un petit gars qui a dû faire ses preuves, surtout aux yeux de son père d'ailleurs, qui exerçait le même job que lui mais dans une époque où le rapport de force avec une gauche de gauche et des syndicats plus combattifs le forçaient à parler un peu meilleur à l'ouvrier.

La première est la suppression des jours fériés. Il y en a onze. C'est une honte pour le patronat que le travailleur ne travaille pas le jour férié. Le jour férié, c'est de la vacance de contrebande. Franchement, est-ce bien raisonnable d'avoir des mois de mai qui ne ressemblent à rien ? Et tout cela pourquoi ? Pour des fêtes qui rappellent un bien mauvais esprit de la part de travailleurs qui le 1er mai célèbrent le travail en ne foutant rien, ce qui est tout de même un comble. Quant au 8 mai, qui n'est pas fêté en Allemagne, il rappelle notre victoire sur un partenaire économique qui est un exemple à suivre désormais. On passera sur les fêtes religieuses. Pour le patronat, l'ouvrier n'a même plus le droit au « *soupir de la créature opprimée* », comme disait Marx. Non, la fête religieuse est aussi porteuse de mauvais esprit,

qui raconte comment un homme naît, meurt et ressuscite pour continuer à préférer des inepties pleines de ressentiment contre les riches et se moquer de la réduction des déficits : « *Je ne serai pas toujours parmi vous* » dit-il à ses disciples qui s'indignent comme des socio-démocrates quand Marie de Béthanie lui verse du parfum sur les pieds et les essuie avec ses cheveux, dans une dépense somptuaire qui pourrait faire péter la ligne bleue des 3%.

Mais me direz-vous, et si le jour férié tombe un dimanche, ce qui arrive quand le jour férié, rusé comme un faux chômeur, est mobile ? Qu'importe, le Medef, qui a tout prévu, propose d'en finir avec le dimanche une bonne fois pour toutes. Bon, c'était dans l'air, de toute façon. Et on peut parier que les derniers à défendre le dimanche, on ne les trouvera pas du côté de la CFDT, qui est l'idole des jaunes, mais de quelques vieux évêques crispés sur leurs acquis théologiques comme d'autres le sont sur des acquis sociaux.

Pour le reste, les demandes patronales sont somme toute de bons sens : fin du Smic, « *qui est un frein à la croissance, amen !* », fin des 35 heures « *qui sont une aberration* » avec 4 r comme aimait à le prononcer le baron Seillière, fin des taxations sur les flux financiers qui limitent les dividendes remis aux actionnaires et donc les empêchent d'embaucher du personnel de maison, sinon j'ai du mal à voir le lien entre création d'emplois et spéculation, mais bon, en même temps, les économistes télévisonnaires vont sûrement très bien me l'expliquer.

Bref, on ne va pas citer pour la énième fois Warren Buffet et sa phrase sur l'existence d'une guerre de classes que la sienne, celle des super-riches, serait en train de gagner. Il la déplorait, d'ailleurs, Buffet, pas spécialement par philanthropie mais surtout parce que ça pourrait finir par devenir dangereux, à la longue, cet écrasement du monde du travail dans la peur, la misère et l'esclavage soft. Mais il n'y a plus que Warren Buffet et les patrons pour croire à la lutte des classes. Même les ministres socialistes, comme Fleur Pellerin et quelques autres, expliquent doctement que ça n'existe pas.

C'est pour cela, d'ailleurs, que nous souhaitons que le gouvernement Valls mette en œuvre le plus rapidement possible ces mesures voulues par le Medef, et le fasse avec son aptitude habituelle, un peu écœurante, à se soumettre à tous les diktats venus du patronat.

Parce qu'avec un peu de chance, le peuple de France se souviendra peut-être alors, en menant une vie dont ses grands-parents et parents avaient réussi à s'affranchir en 1936, puis avec le CNR, qu'il a tout de même quelques magnifiques révolutions à son actif et qu'il n'a jamais rien obtenu, conquis ou reconquis, que par la force.

Jérôme Leroy, *Causeur*, 16 septembre 2014

■ TEXTE 9

Portugal : Travailler plus pour gagner moins

Sous prétexte d'équilibrer les comptes, le gouvernement a décidé de supprimer quatre jours fériés, notamment celui qui marque la naissance de la République. Une véritable régression, selon l'historien Manuel Loff.

A l'initiative du ministre de l'Economie Álvaro Santos, le gouvernement veut éliminer quatre des treize jours fériés officiels du calendrier portugais. L'argument [du ministre] est connu depuis qu'il a affirmé qu'ils coûtaient très cher au pays. Je n'ai aucune idée de la façon dont Álvaro Santos a fait ce genre de calculs, mais je doute qu'il ait tenu compte de l'effet économique des jours fériés sur le secteur des loisirs. Le ministre estime que la disparition des jours fériés et des ponts qui en découlent « *permettra au Portugal de travailler plus et mieux* ». Que l'on travaille "plus" (dans le pays européen où, en moyenne, les salariés font déjà le plus grand nombre d'heures) en gagnant moins, c'est clair : ce gouvernement ne fait pas autre chose que de rendre gratuit un travail qui jusqu'à présent était rémunéré. A l'image de la demi-heure quotidienne que nous offrirons à nos employeurs [dans le secteur privé]. En revanche, le raisonnement menant à la conclusion qu'on puisse travailler "mieux" m'échappe. Le ministre semble ne pas envisager l'irritation que cette mesure va ajouter à la démoralisation généralisée qui nous touche tous, salariés ou non, eu égard à la façon dont on méprise, d'un double point de vue, moral et économique, notre travail. On exige de nous du travail gratuit – sans nous demander notre avis – après avoir successivement gelé nos salaires, supprimé certains de nos acquis sociaux et finalement amputé une part de nos revenus – certains perdant même pour de bon leur emploi.

La suppression des jours fériés soulève nombre de questions. Pour commencer, un problème social et éthique : celui de la juste rémunération du travail. Si notre salaire correspond à un nombre déterminé de jours de travail, augmenter leur nombre signifie baisser la valeur du travail. A terme, celui qui accepte que l'on retire des jours fériés à son temps de repos, pourquoi n'accepterait-il pas qu'on lui supprime des vacances et/ou des jours de congé hebdomadaires ? Cette politique représente une régression historique qui nous rapproche du temps où l'on travaillait du lever au coucher du soleil, sans interruption, ou avec une seule interruption hebdomadaire, et sans aucun droit à des congés payés. Comme indice de modernité économique, on ressort des cartons la pauvreté du temps de Salazar [dictateur portugais au pouvoir entre 1932 et 1968], ou pis encore ! Le repos est une dimension essentielle de l'existence humaine, tout comme le travail. Il est naturel que l'un des principaux objectifs d'une société démocratique soit d'assurer une distribution équitable du repos, à l'image de la richesse. Si nous acceptons la dégradation permanente de la valeur du travail, la nécessité d'accumuler de la richesse pour garantir nos besoins essentiels se fera au détriment du droit au repos – comme cela a toujours été le cas dans les sociétés où la pauvreté généralisée et la concentration des richesses réservent le repos aux riches et imposent un travail exténuant aux plus pauvres. Ces derniers doivent en outre supporter le cynisme de ceux qui prêchent la valeur du travail. Bertrand Russell ne disait pas autre chose dans son essai, écrit en pleine Grande Dépression (*Eloge de l'oisiveté*, 1932, réédité en 2002 chez Allia) : *“le désir”* que les riches ont d'une *“oisiveté confortable”* est *“historiquement la source de tout l'évangile du travail”*.

Enfin, les jours fériés, et concrètement les jours fériés civils, ont été créés afin de représenter les grandes valeurs que chaque société considère être les siennes sur le plan collectif. Les cinq que nous commémorons actuellement représentent la Liberté [le 25 avril, jour de la “révolution des œillets”], les droits des travailleurs [le 1er mai], l'identité nationale [le 10 juin, qui marque la mort du poète Camões, célèbre le jour du Portugal et des communautés portugaises à travers le monde], la République [le 5 octobre, jour de l'instauration de la Première République] et l'Indépendance [1er décembre, jour qui mit fin à soixante ans de domination espagnole]. Álvaro Santos veut en finir avec le 1er décembre, ce qui, je dois le reconnaître, est d'une certaine façon cohérent avec notre statut actuel d'Etat placé sous

protectorat franco-allemand... Encore plus sinistre est le fait que ce soient ces ministres sans histoire, sans culture et sans pudeur qui parviennent à faire avec le 5 octobre ce qu'en quarante-huit ans la dictature n'a jamais réussi à réaliser ! Le visage pathétique d'un Etat portugais sacrifiant le jour anniversaire de la naissance de la République [en 1910], deux ans après avoir fêté le centenaire de la deuxième République la plus ancienne d'Europe [après la France], nous montre clairement combien est révoltante l'époque que nous sommes en train de vivre.

Manuel Loff, *Publico*, 12 janvier 2012

CORRIGÉ

Faut-il, au nom de la croissance ou de la laïcité, réformer le calendrier des jours fériés ?

En proposant de supprimer deux jours fériés pour relancer la croissance et l'emploi, le Medef a ravivé le débat séculaire qui oppose les réformateurs aux défenseurs de notre calendrier des jours fériés. Au débat économique - la suppression d'un ou plusieurs jours fériés permettra-t-elle vraiment, comme le prétend le Medef, de créer des emplois ? - s'ajoute aujourd'hui, dans une France laïque, un débat sur la représentation des religions dans le calendrier des jours fériés. Faut-il alors, au nom de la croissance ou de la laïcité, réformer le calendrier des jours fériés ? Les bénéfices économiques attendus de la suppression de certains jours fériés sont incertains. L'acquis social que sont les jours fériés pourrait être pourtant remis en cause. Sur le plan symbolique et culturel, enfin, c'est la compatibilité du calendrier actuel des jours fériés avec le principe de laïcité qui suscite un débat.

L'effet bénéfique de la suppression d'un ou plusieurs jours fériés sur l'activité économique, d'abord, est largement discuté.

Pour le patronat, il ne fait aucun doute que la suppression de certains jours fériés serait favorable à la croissance et à l'emploi. Dans ses recommandations parues en septembre 2014 sous le titre « Un million d'emplois, c'est possible ! », le Medef préconise, pour commencer, le déplacement des jours fériés entraînant un phénomène de "ponts", et à terme la suppression d'un ou deux jours fériés. Ceux-ci seraient en effet préjudiciables à la croissance, si l'on en croit l'organisation patronale qui estime que la suppression de deux jours fériés permettrait de gagner 0,9 point de PIB et 100.000 emplois par la même occasion. Le Président du Club des entrepreneurs, Guillaume Cairou, s'accorde avec le Medef pour faire le constat qu'avec ses 11 jours fériés et ses 35 heures de travail hebdomadaires, la France est l'un des pays où l'on travaille le moins en Europe. Et dans un contexte de crise, il serait d'autant plus urgent de supprimer des jours fériés pour améliorer sa compétitivité.

L'efficacité économique de la suppression de certains jours fériés est néanmoins remise en cause. L'écrivain Jérôme Leroy ironise dans le magazine *Causeur* sur le chiffre rond

avancé par l'organisation patronale, peu crédible d'après lui lorsqu'elle prétend faire gagner à la France un million d'emplois. Il existe une contradiction, de fait, entre les chiffres annoncés par le Medef et ceux que met en avant Guillaume Cairou, qui se fonde sur une étude de l'INSEE montrant qu'en 2013, deux jours chômés supplémentaires par rapport à 2012 ont coûté 0,1 point de PIB au pays. Il s'agit d'après lui d'un manque à gagner non négligeable, mais il faut reconnaître que nous sommes loin des 0,9 point de PIB que le MEDEF espère faire gagner à la France en supprimant 2 jours fériés. Et lorsque Alexandre Léchenet rend compte dans *Le Monde* de cette même étude de l'INSEE, c'est pour affirmer que l'incidence des jours fériés sur la croissance est négligeable, en raison notamment d'un important transfert d'activité dans le secteur du tourisme, également souligné par l'historien portugais Manuel Loff.

Au-delà de leurs conséquences économiques, les jours fériés sont un acquis social auquel les citoyens sont attachés mais qui pourrait bien être remis en cause.

L'attachement populaire aux jours fériés ne fait aucun doute. Déjà, au XVII^{ème} siècle, quand le roi Louis XIV avait décidé de supprimer plusieurs fêtes, ce qu'il justifiait dans ses *Mémoires pour l'instruction du Dauphin* par la volonté d'éviter que les travailleurs ne dilapident au cours de ces jours chômés l'argent durement gagné le reste de l'année, un poète anonyme s'était fait le porte-parole de la protestation populaire : dans la "Stance sur le retranchement des fêtes", le poète affirme qu'il en vient à redouter que le dimanche à son tour soit supprimé. On peut y voir une sorte d'anticipation prophétique des recommandations du MEDEF qui proposera conjointement, quelques siècles plus tard, la suppression de certains jours fériés et l'autorisation du travail dominical, provoquant une levée de boucliers des syndicats qui seront unanimes à dénoncer dans les propositions du Medef une provocation insupportable, comme le rapporte une dépêche de l'AFP.

Malgré cet attachement du peuple aux jours fériés, la menace qui pèse sur cet acquis social est bien réelle. De même que les protestations des poètes n'ont pas empêché Louis XIV, en accord avec les autorités religieuses, de supprimer un grand nombre de fêtes, il n'est pas dit que l'indignation des syndicats suffise à empêcher la suppression de certains jours fériés, si celle-ci était portée par une réelle volonté politique. Au Portugal, ce sont quatre jours fériés qui ont été supprimés d'un coup en 2012, à l'initiative du ministre de l'économie Alvaro Santos qui y voyait un moyen de redresser les comptes et l'économie du pays, et en dépit de la

protestation de l'historien Manuel Loff que l'on vit invoquer en vain, dans *Publico*, la valeur du travail et le droit de chacun au repos. En France, il existe le précédent du lundi de Pentecôte, transformé en Journée de Solidarité en 2004 avant d'être rétabli comme jour férié en 2008, comme le rappelle Alexandre Léchenet. Et si l'on en croit le véhément Jérôme Leroy, l'opposition des syndicats aux visées du Medef serait trop molle pour qu'on puisse en attendre une quelconque efficacité, surtout si le pays est gouverné par une gauche libérale dont l'auteur considère qu'elle est à la solde du patronat.

Sur le plan symbolique et culturel, enfin, c'est la compatibilité du calendrier actuel des jours fériés avec le principe de laïcité qui suscite un débat.

Une certaine conception de la laïcité invite à repenser le calendrier des jours fériés pour qu'y soient mieux représentées les différentes religions qui composent la France d'aujourd'hui. Le problème ne se posait pas dans la France catholique du XVIII^{ème} siècle : Louis XIV avait beau vouloir supprimer certaines fêtes religieuses dont le sens religieux était trop dévoyé - ce que confirme le poète anonyme lorsqu'il explique avec humour que les seuls jours fériés auxquels il serait prêt à renoncer sans déplaisir sont ceux qui lui imposent de jeûner - nul n'aurait alors songé à dissocier le calendrier des jours fériés de celui des fêtes chrétiennes. Mais dans la France laïque du XXI^{ème} siècle, certaines voix s'élèvent contre un calendrier qui ne refléterait pas la diversité des religions représentées dans la population française : la proposition de l'anthropologue Dounia Bouzar de remplacer deux fêtes chrétiennes par une fête juive, Yom Kippour, et une fête musulmane, l'Aïd, a ainsi reçu l'assentiment d'Eva Joly et de Bertrand Delanoë, comme le rapporte Marie-Lucile Kubacki dans *La Vie*. Abdalla Zekri, du Conseil français du culte musulman, juge quant à lui préférable de rajouter ces deux jours fériés, plutôt que de remplacer deux fêtes chrétiennes, ce qui risquerait d'après lui d'attiser les ressentiments.

Pourtant, la valeur culturelle et symbolique des jours fériés est aussi invoquée en faveur du maintien du calendrier actuel des jours fériés. L'article du *Monde* nous apprend ainsi que Marine Le Pen, présidente du Front National, est défavorable à la proposition du Medef en raison de son attachement à l'héritage culturel et religieux que représentent les jours fériés. De même, Charles-Henri Jamin, du Parti chrétien démocrate, en appelle au respect de l'héritage culturel de la France, et à la valeur symbolique de la célébration des fêtes

chrétiennes, pour rejeter catégoriquement la proposition de Dounia Bouzar. Peut-être ces conceptions divergentes de la laïcité se réconcilient-elles tout de même autour des principes universels que célèbrent certains jours fériés, et qui plaident en faveur de leur maintien : ainsi, Manuel Loff déplore que le gouvernement portugais ait osé s'attaquer au 5 octobre, jour anniversaire de la République, et au 1er décembre, qui célébrait l'indépendance du Portugal. Célébrer les valeurs collectives qui sont le ciment d'une nation, et qui transcendent les différences de religion : telle est peut-être aujourd'hui la principale vocation des jours fériés. C'était le sens de la proposition de Jacques Attali, qui voulait par exemple que la fête de Pâques soit renommée la « fête de la liberté ».

Les jours fériés sont un produit de l'histoire : on comprend ainsi qu'ils soient amenés à évoluer pour épouser les changements de la société ou pour répondre à des exigences économiques, mais tout aussi bien qu'une certaine pérennité des jours fériés soit nécessaire à la continuité de la tradition nationale.